

BLESSURE bulletin électronique

ÉTÉ 2010

Bienvenue au bulletin électronique sur les blessures de l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC).

Ce bulletin a été créé à l'intention des personnes qui utilisent des données sur les blessures au Canada et qui participent à la prévention des blessures. L'objectif est de communiquer les statistiques sur les blessures de manière conviviale et dans des délais raisonnables.

Ce bulletin électronique est publié par la Section des blessures et de la violence envers les enfants de l'ASPC. Un des objectifs premiers de la Section est de réduire le nombre de blessures qui surviennent au Canada et leur gravité.

Le contenu du bulletin constitue un service d'échange d'information, et les liens qui s'y trouvent n'engagent en rien l'ASPC.

SYSTÈME CANADIEN HOSPITALIER D'INFORMATION ET DE RECHERCHE EN PRÉVENTION DES TRAUMATISMES (SCHIRPT)

Nouvelle analyse de données sur les BLESSURES du SCHIRPT sur les sujets suivants :

- Véhicules sur roues non motorisés
 - Véhicules récréatifs motorisés
 - Blessures associées au tube aquatique et au ski aquatique
- Pour en savoir davantage sur le Système canadien hospitalier d'information et de recherche en prévention des traumatismes (SCHIRPT).
- Pour en savoir davantage sur l'Agence de la santé publique du Canada et la prévention des blessures.



DONNÉES SUR LES DÉCÈS ET LES HOSPITALISATIONS CONSÉCUTIVES À DES BLESSURES

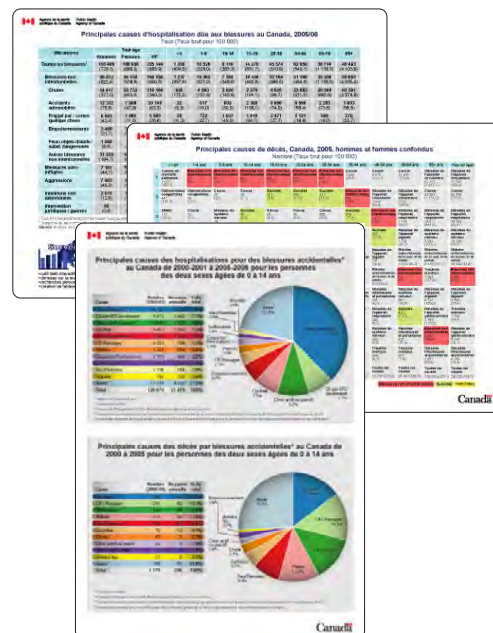
MISE À JOUR POUR 2005:

- Principales causes de décès et d'hospitalisation
- Principales causes de décès et d'hospitalisation, par blessure
- **NOUVEAU!** Principales causes de décès et d'hospitalisation, par blessure, chez les enfants (2000-2005)

Les données sur les blessures au Canada ont été mises à jour jusqu'en 2005 sur le site Surveillance des blessures en direct (SBED). Vous pourrez consulter les données sur la mortalité attribuable aux blessures et sur les sorties d'hôpital par province et par territoire, par nouveaux groupes d'âge et au fil du temps.



www.phac-aspc.gc.ca/dsol-smed



LE FARDEAU ÉCONOMIQUE DES BLESSURES AU CANADA

**NON
CANNON** Pour être en mesure d'éviter les blessures, il est essentiel de bien comprendre l'ampleur des coûts associés à ces blessures. L'organisme Sauve-Qui-Pense (SmartRisk) a publié un nouveau rapport, *Le fardeau économiques des blessures au Canada*, qui répond à cette question en faisant l'examen des blessures non intentionnelles et intentionnelles déclarées en 2004. Selon le rapport, on estime que les blessures coûtent 19,8 milliards de dollars aux Canadiens. Le rapport présente aussi le détail des coûts au Canada, ainsi que par province et territoire. L'Agence de la santé publique du Canada est heureuse d'avoir participé à cet important projet.

Le [Résumé](#) et l'[étude](#) complète sont accessibles par l'intermédiaire du site Web de la Fondation Sauve-
Qui-Pense.

SÉCURITÉ DES PRODUITS DE CONSOMMATION

La mission de Santé Canada est d'aider les Canadiens à maintenir ou à améliorer leur état de santé. C'est la Direction de la sécurité des produits de consommation qui traite les rapports de violations présumées de la *Loi sur les produits dangereux* et ses règlements, de la *Loi sur les aliments et drogues* et du *Règlement sur les cosmétiques*.

Santé Canada veut également recevoir les rapports d'incidents ou de blessures relatifs aux produits faisant l'objet d'un rappel (plaintes liées aux risques pour la santé et la sécurité). Les incidents ou les blessures peuvent être le résultat de dangers semblables ou différents, mais peuvent viser le même produit.

- ▶ Signaler un incident concernant un produit de consommation ou d'un cosmétique

CONFÉRENCES

10e conférence mondiale sur la prévention des blessures et la promotion de la sécurité

Du 21 au 24 septembre 2010, Londres, Royaume-Uni

Conférence sur la prévention des blessures (C.-B.)

Les 8 et 9 novembre 2010, Vancouver, Colombie-Britannique

COORDONNÉES

Si vous voulez vous inscrire à la liste de distribution ou retirer votre nom, ou encore suggérer des liens, veuillez envoyer un message au service de rédaction, à SCHIRPT.

Bulletin électronique sur les blessures

Section des blessures et de la violence envers les enfants
Division de la surveillance de la santé et de l'épidémiologie
Agence de la santé publique du Canada

Courriel : chirpp_schirpt@phac-aspc.gc.ca

Fax: (613) 941-9927

